

BULLETIN

MUNICIPAL



- LE MOT DU MAIRE -

L'année se termine. Le moment est venu de faire le point sur les travaux réalisés et les événements marquants de 1991.

- Sur le plan scolaire, l'effort a été maintenu à l'école maternelle : installation du chauffage au gaz, remise en état de propreté d'une salle de classe et de la salle de repos. Une quatrième classe a dû être créée en primaire à la rentrée.

- L'entretien des bâtiments communaux s'est poursuivi : ravalement des façades de la mairie, réfection partielle de la toiture de l'église.

- Les travaux de voirie se sont portés sur la rue du Phanonitor, élargissement et réfection de la chaussée, busage du fossé de la rue des Mines, aménagement du départ du chemin de la Cote.

- Les fervents du Tennis ont à leur disposition deux courts construits sur un site destiné à devenir un complexe de loisirs sportif et culturel. Une salle pour Tous devant être réalisée dans un proche avenir.

- Le stade des Prés du Feu bénéficie de vestiaires fonctionnels qui seront terminés en fin d'année.

Quelques événements méritent d'être soulignés :

- * la visite préfectorale au mois de janvier
- * la journée "portes ouvertes" à la Scierie à l'occasion de la Journée des Monuments Historiques, qui fut un succès
- * l'inauguration officielle de l'arrivée du gaz naturel dans notre village, réalisation appréciée de tous les administrés.
- * le pèlerinage des anciens du 5° B.M de la 1ère DFL sur les lieux de leurs exploits en novembre 1944 au cours de la libération de notre village
- * le magnifique parcours en Coupe Jonte de l'équipe fanion de l'ASLG qui ne s'est inclinée qu'en finale, après un match remarquable.

Voilà un bilan de réalisations et d'activités qui démontrent la vitalité de notre commune.

J'ajoute également le dynamisme de nos associations, et je rends hommage à leurs dirigeants et animateurs qui se consacrent sans compter au service de notre jeunesse.

Enfin, je termine par un mot d'accueil aux familles arrivées récemment parmi nous, et je leur souhaite une heureuse intégration dans notre cité montagnarde.

Bernard DEMOUGE.

I.- LA VIE SCOLAIRE

=====

* Mouvement d'enseignants : suite d'une part aux départs de Mesdames ROY et RICHARD, d'autre part à la création d'une classe en Primaire, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux enseignants auxquels nous souhaitons la bienvenue et un agréable séjour dans la commune :

- Madame Isabelle MOUGIN au CP, provisoirement remplacée par M. Dominique DAVAL
- Madame Marie-Christine SAHLER affectée à la classe de CM 1 nouvellement créée
- Monsieur Bruno HAYOTTE affecté à la classe de CM 2

* Les effectifs scolaires à la rentrée 91 - 92 :

- Maternelle, directrice Madame Martine LIEBELIN, 56 élèves dont 36 originaires de la commune

- petits :
Melle C. DEMEUSY 29 élèves, dont
 6 nés en 89
 23 " 88
- grands :
Mme M. LIEBELIN 27 élèves, dont
 11 nés en 87
 16 " 86

- Primaire, directrice Madame Sylvie GOUIN, 82 élèves

- CP Mme T. MOUGIN (M.D. DAVAL) : 24 élèves
- CE1 - CE2 Mme S. GOUIN : 25 "
- CM 1 Mme M.C SAHLER : 16 "
- CM 2 M. B. HAYOTTE : 17 "

II.- LES DELIBERATIONS DU SEMESTRE

17 Mai 1991

* Un emprunt de 300 000 Francs au taux de 9.90% sur 15 ans est décidé pour le financement des courts de tennis.

* Pour mise en conformité avec la loi montagne, le projet de modification des statuts du S.M.I.B.A. est accepté.

* Il est décidé de mettre aux adjudications générales les parcelles 5, 20, 21, 27 et 28 tout en demandant que soient fournis 20 stères de bois de chauffage sur 3 des parcelles.

28 Juin 1991

* La Commune décide d'adhérer à la zone d'activités intercommunales multisites nord et de prendre les 16 parts auxquelles elle peut prétendre. Le Maire (titulaire) et Daniel ROTH (suppléant) sont désignés pour la représenter au Comité du Syndicat.

* Le Conseil Municipal qui peut bénéficier d'une subvention de 50% (soit 35 350.- Fr) est d'accord pour réaliser la réfection d'un tronçon de route forestière (amorçe du chemin de la Cote).

* L'exploitation d'un reliquat de coupe sur la parcelle 49 est attribuée, suite à l'appel d'offres à Monsieur Dominique PIOT.

* Jean CHASSIGNET (titulaire), et Noellè CLEMENT (suppléante) sont désignés délégués de la commune auprès de l'Association Culturelle du Pays Sous-Vosgien.

* Le Conseil Municipal décide l'exonération de la taxe professionnelle, pendant 2 ans, pour la création, l'extension ou la décentralisation d'activités industrielles, de recherche ou de service.

* La Commune décide d'adhérer au projet d'extension (1 800 mètres des Neufs Prés à la Galère) du Chemin de la Cote, de participer au financement prévu (à titre de propriétaire de parcelles), et donne son accord pour réaliser une place de dépôt de bois.

30 Aout 1991

* La Commune accepte la maitrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux de voirie à entreprendre Cités Briot par la SARL Briot. Le concours de la DDE est sollicité pour l'étude et la direction des travaux.

* Le Conseil entérine la régularisation de cession de terrains pour l'emprise de la voirie au Lotissement du Ruisseau de la Goutte.

* 19 élèves de la commune ayant réussi un examen de l'Enseignement Secondaire (CAP ou BAC) recevront un prix de 100 Francs

* Les élèves de la Commune, de moins de 16 ans, qui fréquentent un Etablissement Public du second degré autre que le Collège de Giromagny, peuvent prétendre à une prime de 350 Francs.

27 Septembre 1991

* Compte Administratif et Budget supplémentaire sont votés (voir par ailleurs)

* Ouverture d'une classe primaire : le Conseil Municipal, compte tenu des effectifs en primaire à la rentrée 91, accepte que soit utilisée à cet effet la salle de réunion de l'immeuble HLM du 19 Rue de l'Eglise, salle inutilisée depuis sa création en 1982.

IL EST BON DE SAVOIR . . .

=====

* Liste électorale : Nouveaux habitants de la commune et jeunes gens atteignant l'âge de 18 ans avant le 1er mars 1992 peuvent s'inscrire en Mairie sur la liste électorale jusqu'au 31 Décembre. Pour tous renseignements, contacter le secrétariat de la Mairie.

* Collecte de papiers : La Commune et le SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne ont décidé de mettre en place une collecte sélective du papier. A cet effet, deux conteneurs seront prochainement mis en place dans le village. Les utiliser permettra tout à la fois de participer au recyclage du papier, à favoriser la propreté de la commune, et à réduire le volume, donc le coût, du traitement des ordures ménagères.

Après la mise en service de ces conteneurs, les papiers et cartons ne seront plus acceptés dans les ordures ménagères.

III.- COMPTE ADMINISTRATIF 1990 et BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1991

	C.A 90	B.S 91
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 193 396	1 111 646
Denrées et fournitures	65 482	8 000
Frais de personnel	605 060	13 000
Impôts et taxes	48 653	0
Travaux et services extérieurs	189 184	34 000
Participations et Contingents	455 701	3 000
Allocations et Subventions	59 346	3 110
Frais de gestion générale	100 571	15 587
Frais financiers	166 802	9 900
Dotations aux amortis. & provisions	0	190 000
Charges antérieures	0	2 350
Prélèvement pour dépens. d'investis	292 596	832 699
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 940 423	1 111 646
Produits de l'exploitation	213 398	0
Produits domaniaux	602 926	144 000
Produits financiers	12 829	0
Recouvrements - Subventions	75 526	0
Dotations versées par l'Etat (DGF)	685 830	0
Impôts indirects	31 482	0
Contributions directes	408 639	10 010
Produits antérieurs	902 049	957 636
Produits exceptionnels	7 744	0
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 203 844	1 085 226
Frais extraordinaires	0 5 929	0
Remboursement d'emprunts (capital)	0 137 267	2 226
Acquisition de biens	33 849	35 000
Trx Batiments et de Génie Civil	1 026 799	1 048 000
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 203 844	1 085 226
Subventions d'Equipement	506 171	61 490
Prélèv. s/recettes de fonctionnem.	292 596	832 699
Participations	185 548	191 037
Produits des emprunts	200 000	0
Autres recettes	19 529	0

COMMENTAIRES sur les C.A 90 et B.S 91

a) les chiffres globaux		
- recettes totales de fonctionnement :		2 940 423
- recettes totales d'investissement		1 203 844
		<hr/>
Recettes totales de l'exercice 1990 :	4 144 267	
- dépenses totales de fonctionnement		1 983 396
- dépenses totales d'investissement		1 203 844
		<hr/>
Dépenses totales de l'exercice 1990 :	3 187 240	
Excédent de clôture de l'exercice		
Fonds de roulement au 1.01.1991	957 027	
b) Dépenses réelles totales par habitant		2 810
- dont , investissement		1 165
frais de personnel		589
transferts		501
annuité de la dette		296
c) Recettes réelles totales par habitant		2 675
- dont , ppts exploitat. et domaniaux		794
dotation de l'état (DGF)		667
contributions directes		397
transferts versés		741
d) Les principales réalisations de 1990 :		
- vestiaires du Foot		192 856
- maternelle (classes et logements)		284 311
- voirie et réseaux		288 868
- pistes et travaux en forêts		87 493
- église		99 042
- réémetteur TV (solde)		69 393
e) Travaux programmés au B.S 91		
- acquisition de biens		35 000
- voirie		555 000
(dont : Phanitor 210 000		
Cités Briot 174 000)		
- charpente église 2ème tranche		210 000
- façade mairie		110 000
- pistes et travaux en forêts		36 000
- vestiaires du foot (solde)		47 000

IV.- HISTOIRE LOCALE

=====

Les libérateurs de Lepuix-Gy, en novembre 1944, du 5ème Bataillon de Marche, réunis en Amicale des anciens de la 2ème Brigade Française Libre, organisaient fin septembre de cette année un pèlerinage dans la région. Le 19 septembre ils étaient à Lepuix-Gy, où le Conseil Municipal et les Anciens Combattants les accueillait au Monument aux Morts pour une remise de gerbe, clairons et tambours de la Clique jouant les sonneries réglementaires. Au cours de la brève allocution, il était rappelé le sacrifice d'un des leurs, qu'une stèle à Malvaux perpétue le souvenir, l'Adjudant-Chef GIRARD.

Nous vous présentons ci-après, le récit de la libération du village, tel qu'il est relaté dans leur Bulletin de Liaison :

1ère partie : La Libération de LEPUIX.GY

Il est environ six heures, quand, brusquement, on vient m'arracher à la caresse chaude du duvet, de ce gros édredon que j'avais tiré sur mon corps.

"Qu'y a-t-il ? Quoi ? . . . "

Je me réveille en sursaut, en frottant mes yeux tous gonflés de sommeil. C'est le sergent MADRASSI, accompagné de mon ordonnance RENAUD, et d'une troisième personne, ceinte d'une écharpe tricolore, que je distingue mal et qui se dirige vers moi.

- "Je vous cherchais, Monsieur l'Officier. Je suis le Maire de Lepuix-Gy. C'est chez moi que vous auriez du venir vous installer. Venez donc chez moi. Vous y serez mieux ; j'y tiens absolument."

- "Mais, cher Monsieur, croyez-vous qu'hier au soir, j'aie pu un seul instant penser à aller chez vous ? A chercher où vous demeuriez ? J'avais tout autre chose à faire, je vous assure. C'est grâce à Madame, que je tiens à remercier en votre présence, que j'ai pu le faire, sans troubler le sommeil de vos administrés, sans incident et sans coup de feu... Il faut dire que je n'ai trouvé que peu de soldats allemands. En aviez-vous beaucoup hier ? "

- "Oh oui, beaucoup ! Hier encore, toute la journée, ils étaient assez nombreux à circuler dans les rues. Le soir, assez tard même on les entendait chanter à tue-tête dans leur bar, non loin d'ici. Bon sang de bon sang ! Où sont-ils passés ? ... Ils ne sont certainement pas loin d'ici. Ils ont déguerpi sans bruit. Nous voilà enfin débarrassés ; ils ne s'en prendront plus à nos vivres et à notre vin ... Cela n'avait que trop duré ... Mais vous n'allez pas partir tout de suite, j'espère ! Vous allez pouvoir au moins déjeuner au PUIX-GY ? Venez donc chez moi. Je vous invite, en famille. Je tiens à vous recevoir ce midi. Ma femme va vous préparer une choucroute comme on sait les faire dans notre pays."

- " volontiers, Monsieur le Maire. A moins que mes chefs n'aient un autre programme à me proposer."

Et déjà la perspective de cette choucroute commence à me creuser l'estomac.

- Je vous attends, mon Lieutenant. Dépêchez-vous, la ville est en émoi et l'on vous cherche partout ! ...

Et m'adressant à MADRASSI :

- "Alors, Sergent, rien à signaler cette nuit ? "

- "Rien à signaler, mon Lieutenant. Tout le monde vous attend en bas. Les hommes sont si contents qu'ils seraient heureux de pouvoir s'arrêter ici quelques jours. Vous allez voir, tout le monde est debout ! ..."

- "Attendez-moi quelques secondes, Monsieur le Maire. Juste le temps de me débarbouiller, de me raser, et je suis à vous. Il y a tellement longtemps que je n'ai pu le faire dans d'aussi bonnes conditions..."

Ma toilette terminée, je rejoins le maire qui m'attend en bas. Mais quelle agitation. Ma rue est en liesse. Toutes les fenêtres sont déjà pavoisées à nos couleurs, des guirlandes multicolores se balancent gaiement en travers de la rue... Comment sont-elles sorties ? Comment ont-elles pu être confectionnées et conservées à la barbe de l'occupant ? Je suis émerveillé, et je comprends pourquoi mes hommes souhaiteraient s'attarder dans cette ambiance folle de fête nationale. A chaque coin de rue, ils sont assaillis par des groupes de jeunes filles endimanchées qui leur sautent au cou, les embrassent frénétiquement et leur servent d'office à boire. Elles s'accrochent fièrement à leur bras, et n'entendent pas les lâcher. C'est la première fois que se manifestent à notre passage, un tel enthousiasme, une telle frénésie.

La foule, partout, pousse ses clameurs. La joie rayonne sur les visages. A peine ai-je fait quelques pas aux côtés de M. le Maire qu'à mon tour je suis entouré, pressé, embrassé par trois jeunes filles, qui armées de bouteilles et de verres, exigent de me servir. C'est du bon kirsch, qui m'enflamme la gorge et chasse le froid saisissant de cette matinée de fête. Un cortège se forme derrière moi, dense et bruyant. Monsieur le Maire est visiblement fier de se presser contre moi, pour partager mon succès. C'est avec beaucoup de mal qu'il parvient à me frayer un passage ; j'ai l'impression de vivre dans un rêve, dans un rêve triomphant dans lequel je l'avoue, je me plais à me laisser emporter. Partout, ce sont des attroupements, partout, on s'empresse de verser généreusement à boire à mes hommes, ces grands héros du jour, qui ont déjà oublié leurs misères de la veille ; certains sont déjà gais, et même plus que gais. Où sont les moribonds qui trainaient lamentablement hier ?

Au coin de cette rue, un homme très vieux, me fait signe du doigt. Il a du mal à se frayer un chemin pour m'atteindre. Que me veut-il ? Il approche et me tire par la manche. Je le regarde bien dans les yeux ; il insiste, et me fait signe de le suivre. Intrigué, je le suis, à l'écart dans l'embrasure d'une porte, plantant là Monsieur le Maire. Peut-être va-t-il me donner de précieux renseignements sur les fuyards allemands ... Je me penche vers lui, pour mieux écouter son secret... Je le vois fouiller dans sa poche, il en sort un petit objet. Qu'est-ce donc ? Je distingue mal une petite, une toute petite boîte cylindrique, qu'il me fourre dans la main. Je ne parviens toujours pas à identifier l'objet.

- "C'est pour vous, me dit le vieillard. C'est pour vous. Ils ne l'ont pas eue, celle-la ! Je l'avais bien gardée ! Je veux que ce soit vous qui en profitiez !.

Ma curiosité excitée, je regarde de plus près l'objet, c'est une petite boîte de conserve, une toute petite boîte de foie gras truffé, je le lis sur le côté.

- "Mais non, mon bon Monsieur, mais non. Gardez-la ! Moi, je ne manque de rien. Gardez-la, et savourez-la aujourd'hui puisque c'est jour de fête.

- "Non, non, mon Lieutenant, elle est pour vous. J'y tiens absolument. Ne la refusez pas, je vous en prie."

Que faire ? Ah, le brave vieillard ! Son offrande et son insistance m'émeuvent aux larmes, comment refuser ce cadeau délicat, si précieux à ses yeux ? Fort heureusement, j'ai le réflexe qui convient à la circonstance :

- "Tenez, cher Monsieur, acceptez ces petits paquets de cigarettes, ils trainent depuis longtemps dans ma sacoche, et je ne fume pas. Tenez, prenez aussi ces bonbons vitaminés. Je sens que vous devez être gourmand ! Et merci, merci beaucoup pour ce cadeau ..."

Et, me penchant vers cette frêle silhouette, je la serre très fort contre moi.

Jamais je n'ai pu oublier cette touchante aventure. La petite boîte cylindrique prit, dès cet instant, pour moi, un caractère sacré. Je l'ai gardée longtemps dans ma cantine à l'échelon, sans pouvoir me décider à la consommer. Pour moi, elle était devenue une sorte de relique. Qu'est-elle devenue depuis ? Elle se trouvait parmi mes affaires militaires, dans ma cave, laquelle a été cambriolée à deux reprises ...

Le Maire, que je croyais emporté par la foule, m'a vite rejoints, et ne veut plus me lâcher. Hélas, la dure réalité est là ; la guerre est loin d'être terminée ! Il y a ces fuyards qui m'obsèdent ; il va falloir essayer de les rattraper avant qu'ils ne se regroupent et s'organisent. Déjà mes cadres ont recueilli moult renseignements auprès de la population. Je consulte ma carte. Il semble que des petits groupes d'Allemands se soient dirigés au sud-est du village, à l'orée du bois, à environ trois kilomètres d'ici. De son côté, le bataillon nous signale que des Allemands se sont repliés vers Malvaux ; on craint qu'ils ne détruisent les ponts pour protéger leur retraite. Comme ces fuyards semblent démoralisés et désarmés, il faut vite organiser une patrouille pour aller les cueillir. C'est l'Adjudant Chef GIRARD, un ancien du maquis du Charolais, qui se porte volontaire pour diriger cette patrouille qui comprendra une vingtaine d'hommes. Il a pour adjoint le Sergent MADRASSI. Elle devra éviter le plus possible d'ouvrir le feu et user de persuasion ; les armes ne seront utilisées qu'en cas d'extrême nécessité.

Il est environ onze heures quand elle part, elle pourra donc être de retour vers quatorze heures, si tout se passe bien.

RENAUD me suit comme mon ombre depuis ce matin. Je l'expédie aux cuisines chez le Maire, pour aider au service.

En arrivant dans la belle demeure du premier magistrat du village, j'ai l'agréable surprise d'y retrouver le Capitaine THIRIOT ; il semble tout à fait remis de son épuisement. Je lui résume la situation de la Compagnie, et le mets au courant de toutes les dispositions que j'ai prises hier et ce matin. Je lui conseille de rester au chaud pour mieux récupérer ses forces. Quant à moi, comme il n'est pas encore midi, je me rends auprès de mes postes pour rectifier leurs dispositifs : la nuit les environs étaient si peu visibles !

Rentrant, enfin, pour déjeuner, j'entends quelques rafales au loin. Je tends l'oreille pour mieux les situer. Oh la, la ! cela se passe dans le secteur de ma patrouille. Pourvu qu'elle s'en sorte sans dégâts. J'écoute encore, quelques crépitements, très brefs, puis plus rien. C'est le silence... Il faut aller déjeuner, on doit m'attendre. L'esprit préoccupé par une pénible incertitude, je trouve une table bien garnie. Le Capitaine THIRIOT n'a pas entendu les rafales dans le brouhaha des conversations. Pour l'instant, je ne veux pas troubler cette belle ambiance.

Nous sommes vraiment gâtés, deux grands plats de choucroute, abondamment garnis de charcuterie, fumant au milieu d'une grande table recouverte d'une nappe d'une blancheur éclatante, ajourée et parsemée de fleurs brodées. Le cristal étincelant des verres à pieds lance des feux qui se heurtent aux flancs des bouteilles de vin blanc d'Alsace, allumant des reflets de topaze. Il y a si longtemps que j'ai oublié un tel appareil, une telle argenterie, un tel luxe ...

Les convives, au nombre de quinze si je me souviens bien me dévisagent et me prodiguent leurs sourires. A ma droite, la maîtresse de maison prévient mes moindres désirs, de sa voix aux savoureux accents de l'Est, elle ne cesse de nous pousser à la consommation. Mais mon estomac s'est resserré à la pensée de ma patrouille ; mon esprit est bien loin... La maîtresse de maison s'empresse de remplir mon verre dès que je l'ai à peine entamé : "Mais vous ne buvez pas, Lieutenant, vous ne buvez pas..."

Heureuses gens, braves gens. Pour eux, la guerre est finie, puisque les voilà libérés. Dès demain, ils vont pouvoir reprendre leurs occupations, vaquer à leurs travaux, retrouver, gais et détendus, leurs anciennes habitudes. Mais nous, où serons-nous ? Quant tout cela va-t-il finir ? Déjà, mon esprit court ailleurs. Hanté par le sort de ma patrouille, j'ai hâte de me dégager de ce festin, et de ces mondanités. RENAUD, que j'aperçois vers la porte, m'attend. De loin, il exhibe ma mitrailleuse, comme pour me dire : "Je suis là, je vous attends." Il a dû faire bombe, lui aussi, puisqu'il a servi aux cuisines... Il est déjà treize heures.

La patrouille n'est pas encore rentrée ...

(à suivre) ...

V.- LEPUIX - GY et le SPORT

LEPUIX-GY : 1 062 habitants

dont 489 sportifs

soit 46% de la population pratiquant une activité sportive (de compétition ou de loisir)

dont :

- FOOT : 109 personnes (dont 101 licenciées pour compétition)
- SKI CLUB: 147 personnes (dont 41 licenciées pour compétition)
- TENNIS : 201 personnes (loisir)
- FOULEE
MONTAGNARDE 32 personnes

Ces chiffres nous amènent à constater le dynamisme et l'intérêt porté au sport par un grand nombre de personnes, et nous nous félicitons d'avoir pu mettre à disposition des associations les installations nécessaires .

Au cours de ces mois d'été, de nombreuses manifestations ont été organisées :

- DIMANCHE 9 JUIN 1991 - FINALE COUPE JONTE (A.S.L.G.)

Pour la première fois depuis sa création (1963) l'A.S LEPUIX-GY, après maints rebondissements, s'est qualifiée pour la finale de COUPE JONTE.

La moitié du village est descendue de nos montagnes, en ce dimanche pluvieux, en bus ou en voiture, pour se rendre à MONTBELIARD assister à ce match. Tout y était : cloches, drapeaux, couleurs, pétards, fanfare, ...

Les VERTS ont offert un beau spectacle à leurs fidèles supporters et bien que battus 2 à 0, ils peuvent être fiers d'avoir résisté devant l'équipe de BART beaucoup mieux armée et plus expérimentée dans ce genre de finale.

Seul le fait d'avoir "participé" à cette finale de COUPE JONTE est déjà une belle réussite et un souvenir inoubliable dans l'histoire de notre petit club. Le retour au village fut triomphal. La soirée s'est achevée dans une folle ambiance à la Salle paroissiale, où tout le monde a chanté jusqu'à l'aube

"ALLEZ LES VERTS "

SAMEDI 17 et DIMANCHE 18 AOUT - TOURNOI TENNIS par
la RAQUETTE MOTIEUSE

Tournoi étalé sur 2 journées, et qui s'est déroulé dans une parfaite bonne humeur.

Double mixte : 35 équipes engagées
 . finale : FL et JM BEROLDY devant H. FRELIN et B. GREGET
 . consolante : S. GROSJEAN et J. DEMBURY

Féminines : 10 équipes
I. GROUBATCH bat S. ROMAIN

Jeunes : 10 équipes
M. LEHMANN bat A. LUTHRINGER

Finale hommes: 41 équipes
finale très attendue suite à des matchs éliminatoires très engagés
Victoire : Marc DAVAL bat E. COLIN (6-3 , 6,0)

Félicitations adressées au jeune Etienne COLIN, 17 ans, qui a créé la surprise en se qualifiant pour la finale, avec seulement 2 mois de pratique.

SAMEDI 24 AOUT 1991 - 18ème MONTEE CYCLISTE du BALLON D'ALSACE
organisée par l'A.S.L.G

Traditionnelle rencontre de fin Aout, qui permet à tous les sportifs d'enfourcher le vélo. Chaque année le nombre de participants augmente, à la grande joie des organisateurs.

De sympathique montée du Ballon, il y a quelques années, cette course devient, au fil du temps, une "mini-compétition".

53 sportifs s'engageaient cette année dont
15 seniors
22 vétérans
8 jeunes
8 féminines

- Départ : - Devant La Carrière MEILLERAIE/GARON

- Arrivée: - Restaurant "Chez SEPPI"

Dès le SAUT DE LA TRUITE les écarts se creusent, et au fil de l'altitude, les plus sportifs prennent vite la tête. L'épingle du Pon Pommier freine quelques nerveux, et la Bérésina use les dernières forces des moins entraînés.

Pour cette saison, le meilleur temps a été réalisé par Frédéric ROTH avec 39'52", alors que le record est de 39'35" (Daniel ROTH en 1990)

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 1991 : COMBINE DES SOMBRES

Cette manifestation a été organisée par le SKI CLUB avec l'aide du Groupe des Randonneurs et des Foulées Montagnardes

Cette épreuve se déroulait en équipe, sur un dénivelé de 450m
- un vététiste qui devait parcourir 18 km
- un coureur à pied qui devait courir 10 km

Organisée pour la seconde fois, cette activité a intéressé un grand nombre de sportifs, puisque 53 équipes soit 116 compétiteurs y ont participé. Parmi elles, il faut souligner l'inscription de 30 équipes locales.

résultat

- catégorie : seniors : équipe PERREZ - CHARON 1h 30' 52"
- catégorie : jeunes : équipe Frères ROTH 1h 40' 18"
(Fréd et J.Christophe)

80 personnes assuraient le bon déroulement et la sécurité

Objectifs des associations organisatrices de cette épreuve

- 1) Proposer une activité en plein développement : LE V T T et l'associer à la course à pied pour l'originalité de l'épreuve : un combiné au sein du même village
- 2) Faire connaître les chemins et sentiers (nombreux) surplombant Lepuix-Gy et Giromagny
- 3) Réhabiliter les sentiers d'utilité publique qui assurent calme et tranquillité aux promeneurs et aux enfants, en toute saison (ces sentiers sont fréquemment utilisés en ski de fond en hiver)
- 4) Intéresser la population de notre village qui se prend d'ailleurs fort bien au jeu, démontrant ainsi une partie de sa passion pour les activités sportives sur le secteur Nord-Territoire

Une nouvelle manifestation est déjà programmée pour 1992, ce sera :

" LE COMBINE DU QUERTY "

CONCLUSION

Si toutes les manifestations ci-dessus ont connu un vif succès, c'est grâce à la participation de bénévoles, sportifs et non sportifs, au soutien de la population, mais c'est surtout grâce à la solidarité qui existe entre les différentes associations, ce qui prouve que notre village a encore une "âme", qu'il faut s'efforcer de conserver.

VI.- DEUXIEME EDITION de la "CORRIDA MONTIEUSE"

Les FOULEES MONTAGNARDES, encouragées par les résultats de l'édition 1990, organisent plusieurs épreuves de course à pied, dans les rues du village, le

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Inscriptions 20 francs, dès 12h30 au Centre de Loisirs
premier départ : 14 heures

Le but de cette manifestation est de faire connaître notre village, et de donner au plus grand nombre la possibilité de pratiquer ou de découvrir, en toute simplicité et dans la bonne humeur, les joies de la pratique sportive.

Cette année les athlètes se départageront sur 4 distances :

LA CORRIDA MONTIEUSE des JEUNES ESPOIRS , départ 14 heures

- concurrents nés de 1977 à 1982, inscriptions gratuites
distance : 2,8 km

- LA CORRIDA MONTIEUSE, départ 14 heures 30, pour 3 épreuves

- féminines : 6 km
- hommes : 10,5 km
- spéciale débutants et non initiés : 4,1 km "LA PANLOFF"

Cette dernière, de distance réduite, s'adresse aux hommes et femmes de tous âges qui bien que non suffisamment entraînés, souhaitent néanmoins participer à leur rythme, sans réel esprit de compétition, et surtout dans la bonne humeur.

De très nombreux lots et challenges récompenseront les participants, et un tirage au sort attribuera à un concurrent classé de la CORRIDA MONTIEUSE, un NAPOLEON EN OR.

La fête se poursuivra à la salle paroissiale, par un repas auquel vous êtes tous conviés. Prix 40 Francs pour les adultes, 20 Francs pour les enfants.

Nous exprimons notre gratitude aux athlètes, bénévoles et aux associations sportives et culturelles du village, ainsi qu'à tous les commerçants, artisans et autres donateurs, qui par leur dévouement et leur générosité permettent la bonne organisation de cette manifestation.

Nous remercions également la Municipalité de son concours actif et les habitants de leur compréhension pour les difficultés de circulation provoquées pendant le déroulement des épreuves.

Nous vous donnons rendez-vous à tous, concurrents, organisateurs et spectateurs, le 30 NOVEMBRE après-midi.

Les Foulées Montagnardes

VII.- CALENDRIER DES SOCIÉTÉS

Novembre 1991

- Sa 30 : Corrida pédestre des Foulées Montagnardes

Décembre 1991 :

- Sa 7 : Concours de Belote de l'A.S. Lepuix-Gy
- Sa 14 : Arbre de Noël de l'A.S. Lepuix-Gy
- Ve 20 : Arbre de Noël des Ecoles
- Sa 21 : Assemblée Générale de la Raquette Motieuse
Gouter des Anciens
- Ma 31 : Réveillon de la Saint Sylvestre organisé
par l'A.S. Lepuix-Gy

----- I992 -----

Janvier

- Sa 18 : Soirée A.C.E
- Sa 18/Di 19 10ème Challenge de la Montagne COSEC GIRO
- Di 19 : Ski Alpin - Coupe de la Haute Savoureuse
- Sa 25 : Soirée Diapo - La Kermesse
- Sa 25/Di 26 Challenge de la Montagne

Février

- Sa 1er : Ski Club - Sortie à Grindelwald
- Da 8 : Soirée Familiale, masquée du Tennis
- Sa 15 : Repas du Foot
- Di 16 : Ski Alpin - Championnat des Vosges
Mémorial "TONTON"

Mars

- Sa 28 ou Sa 4 Avril : Ski Alpin - Coupe GALMICHE

Avril

- Di 26 : Course à pied 10 et 20 km de GIROM AGNY

Mai

- Sa 07 : Retraite aux flambeaux et Feu d'artifice
- Di 08 : Cérémonie anniversaire Victoire 1945
- Ve 22 ou 29 : Lepuix-Fleuri, distribution des fleurs
- Sa 23/Di 24 : Fête montagnarde des Randonneurs

Juin

- Sa 13 ou 20 : Marché aux Puces du Ski Club
- Di 14 : Tournoi Vétérans de l'A.S. Lepuix-Gy
- Di 21 : Fête de la musique
- Sa 27 : Rallye Coupe des Lions, par le Ski Club
(course d'orientation VTT et pédestre)
- Di 21 ou 28 : Kermesse du Ballon (à confirmer)

Juillet

- Ve 3 : Audition de l'Ecole Intercommunale de Musique (lieu à définir)
- Sa 4/Di 5 : Kermesse paroissiale
- Sa 11 : Fête Nationale : Bal populaire de l'A. S. Lepuix-Gy

Aout

- Sa 15/Di 16 : Tournoi de Tennis de la Raquette Motieuse
- Sa 22 : Montée Cycliste du Ballon d'Alsace

Septembre

- Sa 5/Di 6 : Fête paroissiale
- Sa 12 : Combiné qu Querti

Octobre

- Di 11 : Ski sur herbe - Coupe des Vosges
- Sa 24 : Portes ouvertes à la Bibliothèque
- Sa 31 : Assemblée générale du Ski Club

Novembre

- Sa 7 : Soirée Jeunes du Foot
- Me 11 : Cérémonie anniversaire de l'Armistice 14/18
- Sa 14 : Loto de la Raquette Motieuse
- Sa 21 : Repas paroissial
- Sa 28 : Corrida pédestre des Foulées Montagnardes

Décembre

- Sa 5 : Concours de Belote par l'A.S Lepuix-Gy
- Sa 12 : Arbre de Noel de l'A.S Lepuix-Gy
- Sa 19 : Assemblée générale de la Raquette Motieuse
- Je 31 : Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par l'A.S. Lepuix-Gy